

PROTOCOLE DE RENTREE

FEDERATION FRANCAISE DE PELOTE BASQUE

FFPB

VALABLE AU 14^{er} SEPTEMBRE 2020

PRÉAMBULE

Ce document représente les recommandations de la Fédération Française de Pelote Basque pour la reprise du sport à la suite de l'épidémie du COVID-19.

Ces recommandations ne sont pas destinées à remplacer l'avis d'un professionnel médical mais à assister les clubs et organisateurs privés et leur préconiser les différents gestes à adopter lors de la pratique de la pelote basque.

Des règles et des procédures claires et précises seront essentielles pour assurer une rentrée en toute sécurité et nécessaire pour encourager les pratiquants à rejouer dans nos aires de jeux grâce à une bonne communication.

1. UNE REPRISE PROGRESSIVE DE LA PELOTE BASQUE SUIVANT DES RÈGLES SANITAIRES PRÉCISES

Assurer la distanciation physique - Gestion de la clientèle

Les gérants et propriétaires de trinquets, les organisateurs privés, les clubs s'assurent du respect du seuil de fréquentation maximal déterminé pour son club :

- La réservation à distance est une solution pour limiter l'afflux au-delà de la fréquentation autorisée (téléphone et/ou internet).
- Au moins un membre identifiable de l'organisation est responsable des phases d'entrée et de sortie. Bloquer les admissions une fois le plafond de présence atteint.
- En dehors de la cancha, l'utilisation d'un masque de protection est obligatoire.
- Le sens de circulation est matérialisé au sol dans la mesure du possible. Une attention particulière est portée aux flux de personnes afin qu'elles ne se croisent pas. Elles sont organisées de manière suffisamment espacée pour éviter les croisements de flux.
- Une désinfection obligatoire des mains est organisée au moment de l'entrée et de la sortie des aires de jeux. Pour ce faire du gel est mis à disposition.
- Désinfection des locaux plusieurs fois par jour.

Délai de 15 minutes entre chaque réservation, ce qui laissera le temps de désinfecter les chaises, les poignées, les portes...

Introduire une feuille d'émargement pour vérifier l'heure à laquelle les membres ont joué au club. Cette feuille d'émargement aidera à retrouver les joueurs qui auraient pu être en contact avec une personne infectée par le virus.

2. ACCÈS ET ORGANISATION DES CLUBS

Accueil et marquage au sol

Dans la mesure du possible, le sens de circulation est matérialisé au sol avec deux allées, une pour entrée et une pour sortir. Reproduire le marquage dans les espaces étroits pour éviter au maximum les croisements frontaux.

Recommandations d'utilisation des équipements

Le matériel est strictement personnel. Le pratiquant doit venir avec son instrument (pala, xare, chistera), sa bouteille d'eau, sa serviette et au maximum en tenue de sport.

On ne pourra pas prêter d'instrument, ni tout autre équipement sportif.

Les parties communes devront être désinfectées après chaque utilisation.

Aménagement des vestiaires

Des désinfections doivent être réalisées entre chaque utilisation.

Il conviendra de réguler l'utilisation des vestiaires et des douches afin de respecter la distanciation physique. Si nécessaire, certaines douches devront être condamnées.

Sanitaires

Une personne à la fois devrait être autorisée dans les toilettes. Le pratiquant ainsi que le personnel devront éviter de toucher quoique ce soit pour accéder aux toilettes.

Les sanitaires devront être nettoyés toutes les heures. Dans le cas, où il n'y aurait pas de personnel de nettoyage, mettre à disposition des lingettes nettoyantes, du spray désinfectant ou bien du papier essuie tout pour que les joueurs puissent prendre leurs propres précautions.

3. RÉGLEMENTATION SUR LES CANCHAS

Gel désinfectant

Mise à disposition de produits désinfectants devant chaque cancha. Se laver les mains avant et après avoir utilisé la cancha.

Nettoyage

Renforcement des cycles de nettoyage, après chaque utilisation.

Nettoyer les « canchas » régulièrement, au minimum d'une fois par jour.

Communication sur les règles

Affiche des consignes à l'entrée des canchas sur l'importance des gestes barrières et sur le respect des mesures d'hygiène en vigueur :

- > Pas de serrage de main, ni d'accolade et d'embrassade ;
- > Ne pas s'essuyer sur les murs et sur les vitres ;
- > Essuyez-vous les mains sur votre t-shirt ou sur votre propre serviette ;
- > L'utilisation du masque sur la cancha n'est pas obligatoire ;
- > Chacun doit apporter son propre instrument ;
- > Utiliser sa propre bouteille d'eau et ne pas la partager. Pas d'utilisation des fontaines d'eau.
- > Du désinfectant est présent devant toutes les canchas pour les poignées ;
- > Les poignées sont désinfectées par le client en vaporisant le produit et en l'essuyant avec du sopalin ;

3. RECOMMANDATIONS POUR LA COMPETITION

Public

- > Manifestation limitée au seuil de fréquentation maximal fixé par le club.
- > Toute personne accueillie doit avoir une place assise.

Une distance minimale d'un siège est laissée entre les sièges occupés par chaque personne ou chaque groupe de moins de 10 personnes (limitation de groupe) venant ensemble ou ayant réservé ensemble.

Ces dispositions, nes 'appliquent pas aux pratiquants et aux personnes de l'organisation.

Buvette et restauration

L'accès aux espaces permettant des regroupements est interdit, sauf s'ils sont aménagés de manière à garantir le respect des dispositions.

Arbitre

- > Le port du masque est obligatoire pour les arbitres.

Autorité

L'arbitre à toute autorité pour sanctionner un joueur ne respectant pas ledit protocole. Le cas échéant, le délégué fédéral peut également exclure une personne ne respectant pas le protocole.

Les écoles de pelote

La reprise dans les écoles de pelote est soumise au même protocole de rentrée que la structure de pratique.

Le port du masque est obligatoire pour l'éducateur si la distanciation n'est pas possible. Maximum 10 enfants par session.

FAIRE DE LA PELOTE BASQUE AUTREMENT ET PRUDEMMENT

5. RÈGLES PRINCIPALES POUR LE JEU

Règles principales pour le jeu

- Application des gestes barrières
- Pas de rassemblement de plus de 10 personnes dans l'espace public sans accord préfectoral (exemple billetterie, toilettes.....)

Le Lieu de pratique



Canchas : par groupe de 10 personnes maximum par aire de jeu



Pas de serrage
de mains avant
ou après la partie.



Avant de jouer

Chacun arrive avec son
propre matériel, et en tenue
si possible



Recommandation :
respect des règles de
distanciation sociale



Les joueurs doivent se laver les
mains ou utiliser du gel hydro-
alcoolique avant et après avoir

Remplacer les gestes de
convivialité par un geste
avec votre instrument.

Sur les canchas : rappel des gestes barrières